

Séance ordinaire du conseil municipal du 7 mars 2016

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE LAVALTRIE

À une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Lavaltrie, tenue le lundi 7 mars 2016 à 19 h 30, au lieu ordinaire des séances du conseil au 1370, rue Notre-Dame à Lavaltrie, et à laquelle séance sont présents les membres du conseil suivants : monsieur le maire, Jean Claude Gravel, mesdames les conseillères, Michele Dawe, Isabelle Charette et Lynda Pelletier et messieurs les conseillers, Christian Goulet, Roland Clermont, Denis Moreau et Gaétan Bérard.

Est absent : monsieur le conseiller, Pascal Tremblay.

Sont également présents : messieurs Yvon Mousseau, directeur général et Marc-Olivier Breault, directeur général adjoint ainsi que madame Madeleine Barbeau, greffière.

Ouverture de l'assemblée

Monsieur le maire, Jean Claude Gravel constate le quorum et déclare ouverte la présente séance ordinaire.

2016-03-01

Adoption des procès-verbaux des séances des 1er et 18 février 2016

Il est proposé par monsieur Gaétan Bérard
Appuyé par madame Isabelle Charette

Que soient approuvés les procès-verbaux des séances tenues les 1^{er} et 18 février 2016. Les membres du conseil ayant reçu copie de ces documents avant la présente séance et ayant constaté leur fidèle transcription dispensent la greffière de leur lecture et les approuvent sans modification.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

Période de questions

Lors de la période de questions il n'y a eu aucune intervention de la part des personnes présentes.

Dépôt du procès-verbal du Comité consultatif d'urbanisme du 29 février 2016

La greffière dépose le procès-verbal du Comité consultatif d'urbanisme du 29 février 2016.

2016-03-02

Demande de permis PIIA - logement additionnel - 61 rang du Golf

ATTENDU que le conseil municipal a été saisi d'une nouvelle demande de permis PIIA présentée par *madame Marie-Lise Létourneau et monsieur Manuel Venne* ;

ATTENDU que le projet vise l'agrandissement d'une habitation unifamiliale isolée située au 61 rang du Golf afin d'y aménager un logement additionnel ;

ATTENDU que le projet rencontre les objectifs et critères du règlement de PIIA qui visent entre autres, à ce que ce type de construction ait l'apparence architecturale d'une résidence unifamiliale ;

ATTENDU la recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme ;

EN CONSÉQUENCE ;

Il est proposé par monsieur Roland Clermont
Appuyé par madame Isabelle Charette

Que le conseil municipal approuve les nouveaux plans du projet d'agrandissement d'une habitation unifamiliale isolée située au 61 rang du Golf afin d'y aménager un logement additionnel, tels que présentés par *madame Létourneau et monsieur Venne*.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2016-03-03

Demande de permis PIIA - logement additionnel - lot 5 754 873, rue Michel

ATTENDU que le conseil municipal a été saisi d'une demande de permis PIIA présentée par *monsieur Guy Désormeaux* ;

ATTENDU que le projet vise la construction d'une habitation unifamiliale isolée munie d'un logement additionnel sur le lot 5 754 873 situé sur la rue Michel ;

ATTENDU que le projet rencontre les objectifs et critères du PIIA qui visent notamment à ce que ce type de construction ait l'apparence architecturale d'une résidence unifamiliale ;

ATTENDU la recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme ;

EN CONSÉQUENCE ;

Il est proposé par monsieur Christian Goulet
Appuyé par madame Michele Dawe

Que le conseil municipal approuve les plans du projet de construction d'une habitation unifamiliale isolée munie d'un logement additionnel sur le lot 5 754 873 situé sur la rue Michel, tels que présentés par *monsieur Désormeaux*.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2016-03-04

Demande de permis PIIA - logement additionnel - lot 4 408 617, rue Notre-Dame

ATTENDU que le conseil municipal a été saisi d'une demande de permis PIIA présentée par *madame Catherine Brunelle et monsieur Sébastien Rodrigue* ;

ATTENDU que le projet vise la construction d'une habitation unifamiliale isolée munie d'un logement additionnel sur le lot 4 408 617 situé sur la rue Notre-Dame ;

ATTENDU que le projet rencontre les objectifs et critères du PIIA qui visent notamment à ce que ce type de construction ait l'apparence architecturale d'une résidence unifamiliale ;

ATTENDU la recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme ;

EN CONSÉQUENCE ;

Il est proposé par madame Michele Dawe
Appuyé par madame Lynda Pelletier

Que le conseil municipal approuve les plans du projet de construction d'une habitation unifamiliale isolée munie d'un logement additionnel sur le lot 4 408 617 situé sur la rue Notre-Dame, tels que présentés par *madame Brunelle et monsieur Rodrigue*.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2016-03-05

Demande de permis PIIA - 751, rue Notre-Dame

ATTENDU que le conseil municipal a été saisi d'une demande de permis PIIA présentée par *madame Nathalie Girard pour Auto Électrique Lavaltrie inc.* ;

ATTENDU que la demande vise à remplacer le revêtement extérieur de la façade du bâtiment principal situé au 751 rue Notre-Dame ;

ATTENDU le manque d'intégration entre le nouveau revêtement de la façade, le revêtement du mur latéral et la toiture ;

ATTENDU que suite à la présentation du dossier au Comité consultatif d'urbanisme, le demandeur a apporté certaines modifications à son projet initial ;

ATTENDU que le conseil municipal entend accepter le projet modifié ;

EN CONSÉQUENCE ;

Il est proposé par monsieur Roland Clermont
Appuyé par madame Michele Dawe

Que le conseil municipal approuve au 751 rue Notre-Dame, le projet présenté initialement incluant les modifications, lesquelles se décrivent comme suit :

- Sur le mur latéral donnant sur la rue Poliquin, peindre, du même gris que la façade les éléments suivants :
 1. le cadrage de toutes les fenêtres ;
 2. les deux portes de garage et leur cadrage ;
 3. la porte d'entrée et son cadrage.
- Peindre la toiture du même gris que la façade ;
- Peindre tous les éléments bleus du même gris que la façade.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2016-03-06

Demande de permis PIIA - enseigne - 871, rue Notre-Dame

ATTENDU que le conseil municipal a été saisi d'une demande de permis PIIA présentée par *madame Audrey Rocheville pour le Carrefour jeunesse emploi de d'Autray-Joliette* ;

ATTENDU que le projet vise à remplacer les panneaux à l'intérieur de la structure d'enseigne communautaire existante au 871 rue Notre-Dame ;

ATTENDU que le projet rencontre les objectifs et critères du PIIA en matière d'enseigne sur la rue Notre-Dame ;

ATTENDU la recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme ;

EN CONSÉQUENCE ;

Il est proposé par madame Michele Dawe
Appuyé par madame Isabelle Charette

Que le conseil municipal approuve les plans du projet de remplacement des panneaux à l'intérieur de la structure d'enseigne communautaire au 871 rue Notre-Dame, tels que présentés par *madame Rocheville pour le Carrefour jeunesse emploi de d'Autray-Joliette*.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2016-03-07

Demande de dérogation mineure - 250 rue Saint-Antoine Nord

ATTENDU que le conseil municipal a été saisi d'une demande de dérogation mineure présentée par *Fahey et associés pour Métro Richelieu inc.* ;

ATTENDU que la demande a pour but d'installer en façade du bâtiment situé au 250, rue Saint-Antoine Nord, une enseigne intégrée, dont la superficie d'affichage correspond à 29,46 mètres carrés au lieu de 14,68 mètres carrés ;

ATTENDU que le conseil municipal, après considération des faits et circonstances ayant motivé la présente demande, est en accord avec la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme à l'effet d'accepter cette demande ;

ATTENDU que, suite à l'invitation de monsieur le maire, aucune personne intéressée ne se fait entendre par le conseil relativement à cette demande ;

EN CONSÉQUENCE ;

Il est proposé par madame Michele Dawe
Appuyé par monsieur Denis Moreau

Que le conseil municipal accepte la demande de dérogation mineure relative au 250 rue Saint-Antoine Nord, présentée par *Fahey et associés pour Métro Richelieu inc.*

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2016-03-08

Demande de permis PIIA - enseigne - 250 rue Saint-Antoine Nord

ATTENDU que le conseil municipal a été saisi d'une demande de permis PIIA présentée par *Fahey & associés pour Métro Richelieu inc.* ;

ATTENDU que le projet a pour but d'installer des enseignes intégrées et des enseignes utilitaires pour le bâtiment commercial situé au 250 rue Saint-Antoine Nord ;

ATTENDU la recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme ;

EN CONSÉQUENCE ;

Il est proposé par madame Michele Dawe
Appuyé par monsieur Gaétan Bérard

Que le conseil municipal approuve les plans du projet d'enseignes intégrées et d'enseignes utilitaires au 250 rue Saint-Antoine Nord, tels que présentés par *Fahey & Associés pour Métro Richelieu inc.*

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

Dépôt du certificat d'absence de demande valide de participation à un référendum - Règlement RRU2-17-2016

La greffière dépose un certificat relatif à l'absence de demande valide de participation à un référendum concernant le second projet de règlement numéro RRU2-17-2016 *aux fins de modifier le règlement de zonage RRU2-2012 et plus spécifiquement d'interdire, dans certaines zones commerciales, la transformation d'un commerce en logement, et de modifier diverses dispositions concernant les bâtiments accessoires.*

2016-03-09

Adoption du règlement RRU2-17-2016

Les membres du conseil présents déclarent avoir lu le règlement numéro RRU2-17-2016 et renoncent à sa lecture ;

Il est proposé par monsieur Christian Goulet
Appuyé par monsieur Gaétan Bérard

Que le conseil municipal de la Ville de Lavaltrie adopte le règlement numéro RRU2-17-2016 intitulé : *Règlement aux fins de modifier le règlement de zonage numéro RRU2-2012 et plus spécifiquement d'interdire, dans certaines zones commerciales, la transformation d'un commerce en logement, et de modifier diverses dispositions concernant les bâtiments accessoires*, tel que déposé.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2016-03-10

Demande de permis de démolition - 50, terrasse Albert-Charland

ATTENDU que le conseil municipal a été saisi d'une demande d'autorisation de démolition présentée par *madame Roxanne Collins et monsieur Yanick Wlodarz* ;

ATTENDU que le projet vise la démolition d'une habitation unifamiliale située au 50 terrasse Albert-Charland ;

ATTENDU que le bâtiment ne possède aucune valeur patrimoniale ;

ATTENDU que le conseil municipal, après étude de la demande et la prise en considération des différents critères mentionnés à l'article 8.2 du règlement numéro 161-2011 concernant la démolition d'immeubles, entend accepter la demande de démolition ;

EN CONSÉQUENCE ;

Il est proposé par madame Michele Dawe
Appuyé par monsieur Christian Goulet

Que le conseil municipal autorise la démolition de l'habitation unifamiliale située au 50 terrasse Albert-Charland.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2016-03-11

Achat public auprès des entreprises collectives

ATTENDU que les entreprises collectives sont mises en place pour répondre aux besoins des populations locales, sont ancrées dans leur milieu et contribuent au dynamisme des communautés dans une perspective de développement durable ;

ATTENDU que les entreprises collectives ont un apport socioéconomique de par leur contribution entre autres à la création d'emplois, à la lutte contre la pauvreté, à l'inclusion sociale, à la

persévérance scolaire, à l'égalité entre les femmes et les hommes et à l'intégration des personnes immigrantes ;

ATTENDU que les entreprises collectives participent au maintien et au développement de l'offre de biens et services de proximité, et ce, en faveur de l'occupation et de la vitalité des territoires ;

ATTENDU que les entreprises collectives favorisent le développement de l'entrepreneuriat local, l'émergence de nouvelles structures organisationnelles et l'innovation sociale ;

ATTENDU que les organismes publics et municipaux sont engagés dans la démarche gouvernementale en faveur de l'occupation et de la vitalité des territoires et contribuent, notamment au moyen de leur approvisionnement en biens et en services, à l'essor des communautés ;

ATTENDU que les organismes publics et municipaux ont la possibilité et la capacité d'instaurer un mouvement en faveur de l'achat public auprès des entreprises collectives dans le respect des accords intergouvernementaux en matière de marchés publics et des règles en vigueur en matière d'octroi de contrats ;

EN CONSÉQUENCE ;

Il est proposé par monsieur Denis Moreau
Appuyé par madame Michele Dawe

Que la Ville de Lavaltrie reconnaisse l'apport socioéconomique des entreprises collectives au dynamisme des territoires ;

Que la Ville de Lavaltrie accepte de participer au développement de l'achat public auprès de ces entreprises et s'engage, dans le respect des normes et des règles en matière d'octroi de contrats publics et municipaux, à s'approvisionner davantage en biens et en services provenant de l'économie sociale.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

Dépôt d'une demande valide de participation à un référendum - Règlement RRU2-16-2015

La greffière informe le conseil municipal qu'une demande valide de participation à un référendum relativement au projet de règlement numéro RRU2-16-2015 *aux fins de modifier diverses dispositions du règlement résiduel numéro RRU2-10-2015* a été reçue et déposée un certificat à cet effet.

2016-03-12

Retrait du règlement numéro RRU2-16-2015

ATTENDU que le conseil municipal de la Ville de Lavaltrie a adopté, en date du 7 décembre 2015, le second projet de règlement numéro RRU2-16-2015 intitulé : *Règlement aux fins de modifier diverses dispositions du règlement résiduel numéro RRU2-10-2015* ;

ATTENDU qu'en date du 18 février 2016, une demande de participation à un référendum a été déposée ;

ATTENDU que le conseil municipal entend tenir compte de l'opposition manifestée par les personnes habiles à voter du secteur concerné et, procéder au retrait dudit projet de règlement ;

EN CONSÉQUENCE ;

Il est proposé par monsieur Christian Goulet
Appuyé par monsieur Roland Clermont

Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante ;

Que, conformément à l'article 559 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, le conseil municipal de la Ville de Lavaltrie procède au retrait de son second projet de règlement numéro RRU2-16-2015 intitulé : *Règlement aux fins de modifier diverses dispositions du règlement résiduel numéro RRU2-10-2015*.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

À ce point de l'ordre du jour, madame la conseillère, Lynda Pelletier, déclare qu'elle ne participera pas aux délibérations sur les trois prochains dossiers, du fait qu'elle a un lien particulier avec un actionnaire d'une compagnie susceptible d'avoir un intérêt en lien avec l'un ou l'autre de ces dossiers ; donc elle se retire et s'abstient de voter.

Dépôt d'une demande valide de participation à un référendum - Règlement RRU2-15-2015

La greffière informe le conseil municipal qu'une demande valide de participation à un référendum relativement au projet de règlement numéro RRU2-15-2015 *aux fins de modifier le règlement de zonage numéro RRU2-2012 et plus spécifiquement d'interdire, dans la zone C-9, certains usages commerciaux et industriels*, a été reçue et déposée un certificat à cet effet.

2016-03-13

Retrait du règlement numéro RRU2-15-2015

ATTENDU que le conseil municipal de la Ville de Lavaltrie a adopté, en date du 7 décembre 2015, le second projet de règlement numéro RRU2-15-2015 intitulé : *Règlement aux fins de modifier le règlement de zonage numéro RRU2-2012 et plus spécifiquement d'interdire, dans la zone C-9, certains usages commerciaux et industriels* ;

ATTENDU qu'en date du 15 février 2016, une demande de participation à un référendum a été déposée ;

ATTENDU que le conseil municipal entend tenir compte de l'opposition manifestée par les personnes habiles à voter du secteur concerné et, procéder au retrait dudit projet de règlement ;

EN CONSÉQUENCE ;

Il est proposé par monsieur Christian Goulet
Appuyé par monsieur Roland Clermont

Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante ;

Que, conformément à l'article 559 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, le conseil municipal de la Ville de Lavaltrie procède au retrait de son second projet de règlement numéro RRU2-15-2015 intitulé : *Règlement aux fins de modifier le règlement de zonage numéro RRU2-2012 et plus spécifiquement d'interdire, dans la zone C-9, certains usages commerciaux et industriels.*

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2016-03-14

Abrogation de la résolution numéro 2014-01-04

ATTENDU qu'en date du 13 janvier 2014, le conseil municipal, par le biais de sa résolution 2014-01-04, approuvait, sous condition, le plan-projet de lotissement des lots 3 064 141, 3 064 146, 3 064 179, 3 064 201, 3 064 202 et 3 064 248 ;

ATTENDU que depuis cette approbation, une importante réflexion a été faite relativement au zonage de ce secteur et notamment en regard de la délimitation des différentes zones couvertes par ledit projet de lotissement ;

ATTENDU qu'au cours de l'année 2015, une demande a été présentée par les propriétaires de certains de ces lots, à l'effet que ce secteur soit desservi par un deuxième accès, et ce, à partir du chemin Georges ;

ATTENDU que le conseil municipal partage la conclusion de l'analyse faite par ces propriétaires à l'effet que la présence de ce deuxième accès présenterait de nombreux avantages tant logistiques que sécuritaires et économiques ;

EN CONSÉQUENCE ;

Il est proposé par monsieur Gaétan Bérard
Appuyé par madame Isabelle Charette

Que le conseil municipal abroge, à toutes fins que de droit, la résolution numéro 2014-01-04 et avise les propriétaires concernés par ce projet de lotissement qu'un nouveau plan-projet, prévoyant notamment, à partir du chemin Georges, la présence d'un deuxième accès à ce secteur, devra être présenté, pour approbation, conformément à la réglementation en vigueur.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2016-03-15

Adoption estimation budgétaire - entretien hivernal des rues, trottoirs et stationnement incitatif

Il est proposé par monsieur Christian Goulet
Appuyé par madame Michele Dawe

Que le conseil municipal adopte l'estimation budgétaire pour l'entretien hivernal des rues, trottoirs et stationnement incitatif préparée par monsieur Frédérick Rousseau, Division technique des travaux publics, en date du 2 mars 2016, laquelle est annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

À ce point de l'ordre du jour, madame la conseillère Lynda Pelletier réintègre son siège.

2016-03-16

Nomination officiers responsables - règlement de fourniture et d'utilisation d'eau potable

Il est proposé par madame Lynda Pelletier
Appuyé par monsieur Gaétan Bérard

Que le conseil municipal de la Ville de Lavaltrie nomme messieurs André LeBlanc et Pierre LeBlanc à titre d'officiers responsables de l'application du règlement concernant la fourniture et l'utilisation de l'eau potable, incluant l'émission de constats d'infraction, le cas échéant ;

Que le directeur général, monsieur Yvon Mousseau, soit autorisé à signer, pour et au nom de la Ville, les contrats établissant les responsabilités et les obligations des officiers responsables de l'application dudit règlement et également de fixer les conditions de travail pour la saison 2016.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2016-03-17

Demande de soumissions publiques - réparation de pavage et coupe de rues

Il est proposé par monsieur Denis Moreau
Appuyé par monsieur Gaétan Bérard

Que la Ville de Lavaltrie demande des soumissions publiques pour la réparation de pavage et la coupe de rues.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2016-03-18

Demande de soumissions par voie d'invitation - nettoyage de rues municipales, trottoirs et aires de stationnement

Il est proposé par monsieur Denis Moreau
Appuyé par monsieur Gaétan Bérard

Que la Ville de Lavaltrie demande des soumissions par voie d'invitation écrite pour le nettoyage de ses rues municipales, trottoirs, aires de stationnement et piste cyclable surélevée ;

Que les soumissionnaires invités soient ceux apparaissant au document annexé à la présente résolution.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2016-03-19

Demande de soumissions par voie d'invitation - Services professionnels en ingénierie - usine de filtration

Il est proposé par monsieur Christian Goulet
Appuyé par madame Michele Dawe

Que la Ville de Lavaltrie demande des soumissions par voie d'invitation écrite pour des services professionnels en ingénierie pour le remplacement des équipements de pompage et d'automatisation ainsi que les autres travaux nécessaires à l'optimisation de l'usine de filtration ;

Que les soumissionnaires invités soient ceux apparaissant au document annexé à la présente résolution.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2016-03-20

Adoption du règlement 216-2016 - usine de filtration

Les membres du conseil présents déclarent avoir lu le règlement numéro 216-2016 et renoncent à sa lecture ;

Il est proposé par madame Lynda Pelletier
Appuyé par madame Isabelle Charette

Que le conseil municipal adopte le règlement numéro 216-2016 intitulé : *Règlement aux fins de décréter des travaux de réaménagement des systèmes de pompage, de remplacement et de programmation du système d'automatisation et de son instrumentation et différents travaux d'amélioration de l'usine de filtration et de procéder, à ces fins, à un emprunt de 1 201 745 \$, tel que déposé.*

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2016-03-21

Mandat - travaux d'arpentage - urbanisation route 131

Il est proposé par monsieur Denis Moreau
Appuyé par monsieur Gaétan Bérard

Que le conseil municipal accepte l'offre de services présentée par *Chaurette Robitaille Guilbault, arpenteurs géomètres.*, en date du 23 février 2016, visant la réalisation de travaux d'arpentage sur un tronçon de l'emprise de la route 131, et ce, tel que plus amplement détaillé à l'offre de services ;

Que les honoraires professionnels reliés à ce mandat sont estimés à 1 990 \$, taxes en sus ;

Que cette somme soit appropriée du surplus libre de la Ville et soit assumée, le cas échéant, par le règlement d'emprunt visant la réalisation de ces travaux.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2016-03-22

Avis de motion et dispense de lecture - règlement d'emprunt - acquisition de véhicules et aménagement de bornes de recharge

Je, Gaétan Bérard, conseiller de cette municipalité, donne avis de motion avec dispense de lecture à la greffière lors de son adoption, qu'à la prochaine séance ou à une séance subséquente, je proposerai ou l'un des membres du conseil proposera l'adoption d'un règlement d'emprunt aux fins de procéder à l'acquisition de véhicules et à l'aménagement de bornes de recharge.

2016-03-23

Acceptation d'offre de services - mise à jour du plan d'action MAMOT

Il est proposé par monsieur Christian Goulet
Appuyé par madame Michele Dawe

Que le conseil municipal accepte l'offre de services professionnels en ingénierie présentée par *Beaudoin Hurens*, en date du 2 mars 2016, pour la mise à jour du plan d'action (conduites et chaussée) ;

Que les honoraires professionnels reliés à ce mandat sont estimés à 5 200 \$, taxes en sus ;

Que cette dépense soit assumée par le règlement d'emprunt numéro 200-2014 visant la réalisation de ces travaux.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2016-03-24

Autorisation de signature - protocole d'entente - Club de patinage artistique de L'Assomption

Il est proposé par madame Isabelle Charette
Appuyé par madame Lynda Pelletier

Que le conseil municipal autorise la directrice du Service des loisirs et des relations à la communauté, madame Isabelle Champagne à signer, pour et au nom de la Ville de Lavaltrie, le protocole d'entente à intervenir avec le *Club de patinage artistique de L'Assomption* et délègue madame Nathalie Des Alliers, chef de division - sports et plein air, à titre de représentante de la Ville auprès de l'organisme, relativement à l'application de ce protocole d'entente.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2016-03-25

Autorisation de signature - protocole d'entente - Club de patinage artistique de Berthierville

Il est proposé par madame Isabelle Charette
Appuyé par madame Lynda Pelletier

Que le conseil municipal autorise la directrice du Service des loisirs et des relations à la communauté, madame Isabelle Champagne à signer, pour et au nom de la Ville de Lavaltrie, le protocole d'entente à intervenir avec le *Club de patinage artistique de Berthierville* et délègue madame Nathalie Des Alliers, chef de division - sports et plein air, à titre de représentante de la Ville auprès de l'organisme, relativement à l'application de ce protocole d'entente.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2016-03-26

Autorisation de signature - lettre d'entente - Big Bass Challenge

Il est proposé par madame Lynda Pelletier
Appuyé par madame Isabelle Charette

Que le conseil municipal autorise la chef de division - sports et plein air, madame Nathalie Des Alliers, à signer, pour et au nom de la Ville de Lavaltrie, la lettre d'entente pour la tenue d'un tournoi de pêche à intervenir avec le *Big Bass Challenge* dans le cadre des éditions 2016 et 2017 ;

Que madame Des Alliers agisse à titre de représentante de la Ville auprès de l'organisme, relativement à l'application de cette lettre d'entente.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2016-03-27

Acceptation d'offre de services - Fête nationale

Il est proposé par monsieur Roland Clermont
Appuyé par madame Michele Dawe

Que le conseil municipal accepte l'offre de services présentée par la Coopérative de solidarité du Café culturel de la Chasse-Galerie, en date du 15 février 2016, relative à la gestion des spectacles, l'animation et les services techniques liés à la Fête nationale 2016, au coût de 25 500 \$ avant taxes ;

Que les frais et droits de la SOCAN sont assumés par le Coopérative de solidarité du Café culturel de la Chasse-Galerie ;

Que cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02 701 74 699 *Fête nationale* ;

Que ce contrat est accordé de gré à gré en vertu des dispositions du paragraphe 2.1 de l'article 573.3 de la *Loi sur les cités et villes*.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2016-03-28

Octroi de contrat - exploitation des aires de restauration au parc Gérard-Lavallée

Il est proposé par monsieur Denis Moreau
Appuyé par monsieur Gaétan Bérard

Que le conseil municipal, suite à l'analyse des offres reçues, octroie le contrat pour l'exploitation des aires de restauration au parc Gérard-Lavallée, pour la saison estivale 2016 et la saison hivernale 2016-2017 à la compagnie 9337-5293 *Québec inc.*, pour un montant de 3 794,17 \$ incluant les taxes ;

Que les conditions d'opération de ces services de restauration sont déterminées aux documents d'appel d'offres.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2016-03-29

Programme d'accompagnement en loisir pour les personnes handicapées

Il est proposé par madame Isabelle Charette
Appuyé par madame Michele Dawe

Que le conseil municipal autorise madame Josée Perreault, chef de division-loisirs et soutien à la communauté, à déposer une demande de soutien financier à l'*Association régionale de loisirs pour personnes handicapées de Lanaudière - volet accompagnement loisir*.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2016-03-30

Félicitations - monsieur David Hervieux

ATTENDU que l'*Association québécoise des technologies* a décerné à monsieur David Hervieux, lors de son forum Vision PDG, le prix *PDG de l'année investissement Québec 2016* ;

ATTENDU que cette distinction vise à reconnaître un président d'entreprise du secteur des technologies s'étant démarqué par son leadership et ayant contribué au rayonnement de l'industrie québécoise des technologies de l'information et des communications ;

EN CONSÉQUENCE ;

Il est proposé par monsieur Denis Moreau
Appuyé par madame Michele Dawe

Que le conseil municipal se joint à l'ensemble de la population lavaltoise et félicite le lauréat du prix, *PDG de l'année investissement*

Québec 2016, monsieur David Hervieux, président et directeur général de *Dévolutions* ;

Que le conseil municipal tient également à manifester à monsieur Hervieux sa fierté pour le rayonnement dont il fait bénéficier la Ville de Lavaltrie.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2016-03-31

Projet en art public - approbation du choix du comité de sélection

ATTENDU qu'un appel de projets en art public destiné aux artistes professionnels et émergents du territoire lavaltriois a été diffusé le 10 janvier 2016 par le Service de la culture, du patrimoine, des arts et des lettres ;

ATTENDU que le comité de sélection a procédé à l'évaluation de deux projets conformes et recevables en regard des critères établis ;

ATTENDU la recommandation favorable du comité de sélection à l'égard de l'oeuvre du sculpteur lavaltriois, monsieur Michel Campeau ;

EN CONSÉQUENCE ;

Il est proposé par monsieur Denis Moreau
Appuyé par monsieur Gaétan Bérard

Que le conseil municipal de la Ville de Lavaltrie approuve le choix du comité de sélection et autorise le Service de la culture, du patrimoine, des arts et des lettres à communiquer à monsieur Michel Campeau que son projet de sculpture a été retenu ;

Qu'une aide financière de 5 000 \$ provenant du poste budgétaire 02 702 59 670 sera versée à l'artiste pour la réalisation de cette oeuvre d'art ;

Que le conseil municipal autorise l'implantation de l'oeuvre sur le site localisé sur le côté ouest du bâtiment situé au 1341 rue Notre-Dame ;

Que le conseil municipal mandate monsieur Jean-Sébastien Martin, directeur du Service de la culture, du patrimoine, des arts et des lettres, à agir comme dépositaire et signataire du dossier auprès de la MRC de D'Autray pour l'appel de projets *Art et aménagement* pour l'obtention d'une aide financière.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2016-03-32

Nomination d'une chef d'équipe - bibliothèque

Il est proposé par madame Lynda Pelletier
Appuyé par madame Isabelle Charette

Que le conseil municipal procède à la nomination de madame Rachel-Kim Lebeau, bibliothécaire à la fonction de chef d'équipe au sein de la bibliothèque ;

Que cette nomination entrera en vigueur le 3 avril 2016.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

À ce point de l'ordre du jour, madame la conseillère, Michele Dawe déclare qu'elle ne participera pas aux délibérations sur le prochain dossier, du fait qu'elle a un lien de parenté avec l'une des personnes concernées, donc elle se retire et s'abstient de voter.

2016-03-33

Ratification d'embauches - Service des loisirs

Il est proposé par monsieur Christian Goulet
Appuyé par monsieur Roland Clermont

Que le conseil municipal de la Ville de Lavaltrie ratifie l'embauche des personnes suivantes :

Nom	Titre	Taux horaire
Audrey-Anne Benoit	Animatrice, camp de jour, semaine de relâche 22 février au 4 mars 2016	12,13 \$
Katherine Perron	Animatrice, service de garde camp de jour, semaine de relâche 22 février au 4 mars 2016	11,59 \$
Sophie Lavallée	Animatrice, camp de jour, semaine de relâche 22 février au 4 mars 2016	12,13 \$
Marie-Christine Gauthier	Animatrice, camp de jour, semaine de relâche 22 février au 4 mars 2016	12,13 \$
Alexandrine Piché	Animatrice, camp de jour, semaine de relâche 22 février au 4 mars 2016	12,13 \$
Andrée-Ann Labrecque	Responsable de site, camp de jour, semaine de relâche 22 février au 4 mars 2016	13,11 \$
Carol-Ann Tellier	Animatrice, service de garde camp de jour, semaine de relâche 22 février au 4 mars 2016	11,59 \$
Martine Parmentier	Concierge 29 février au 4 mars 2016	14,51 \$

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

À ce point de l'ordre du jour, madame la conseillère Michele Dawe réintègre son siège.

2016-03-34

Nomination d'un auditeur indépendant - Programme d'infrastructures Québec-municipalités sous-volet 1.5

Il est proposé par madame Isabelle Charette
Appuyé par madame Lynda Pelletier

Que le conseil municipal de la Ville de Lavaltrie mandate le cabinet Pierre Brabant, CPA auditeur, CA, pour valider la reddition de comptes finale dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec-municipalités (PIQM) du sous-volet 1.5, de remplir un rapport d'audit et de le transmettre électroniquement.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2016-03-35

Reconduction des districts électoraux

ATTENDU que la Ville de Lavaltrie procède à la division de son territoire en districts électoraux tous les quatre ans ;

ATTENDU que sa division actuelle en huit districts électoraux respecte les articles 9, 11 et 12 ou, selon le cas 12.0.1, de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (RLRQ, c. E-2.2)* ;

ATTENDU que la Ville de Lavaltrie procède à une demande de reconduction de sa division avant le 15 mars de l'année civile qui précède celle où doit avoir lieu l'élection générale ;

ATTENDU que sa demande de reconduction est accompagnée du document prévu à l'article 12.1 et que ce document indique également le nombre d'électeurs de chacun des districts électoraux en vigueur ;

ATTENDU que la Commission de la représentation électorale transmettra à la municipalité une copie certifiée conforme de la décision qui confirme ou non que la Ville de Lavaltrie remplit les conditions pour reconduire la même division ;

EN CONSÉQUENCE ;

Il est proposé par madame Michele Dawe
Appuyé par monsieur Christian Goulet

Que la Ville de Lavaltrie demande à la Commission de la représentation électorale de lui confirmer qu'elle remplit bien les conditions requises pour procéder à la reconduction de la division du territoire de la Ville de Lavaltrie en huit districts électoraux.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2016-03-36

Radiation de taxes

ATTENDU que l'opération de réforme du cadastre effectuée sur le territoire de la Ville de Lavaltrie a généré de nouveaux lots ;

ATTENDU que certains lots appartiennent à des propriétaires décédés ;

ATTENDU qu'il serait inapproprié pour la Ville d'investir des sommes afin de régulariser la situation puisque certains de ces lots n'ont aucune valeur ;

ATTENDU que pour des raisons d'efficacité administrative, il est nécessaire de procéder à la radiation des taxes dues, sur certains lots ;

EN CONSÉQUENCE ;

Il est proposé par madame Lynda Pelletier
Appuyé par monsieur Christian Goulet

Que le conseil autorise la radiation des taxes suivantes :

Matricule	Année	Montant
1590 91 7427	2014	101,31 \$
1590 91 7427	2015	92,74 \$
1590 91 7427	2016	95,96 \$
1986 98 5862	2016	0,84 \$
2080 98 1078	2016	63,83 \$
2283 32 9506	2016	61,17 \$
2283 43 8027	2016	0,84 \$

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2016-03-37

Emprunts temporaires - règlements 211-2015 et 212-2015

Il est proposé par monsieur Christian Goulet
Appuyé par monsieur Gaétan Bérard

Que le conseil municipal autorise le trésorier, madame Martine Nadeau, à contracter auprès de la *Caisse Desjardins de D'Autray*, des emprunts temporaires pour les règlements suivants ;

- règlement numéro 211-2015 : *Règlement aux fins de décréter des travaux de mise aux normes, de rénovation et de réaménagement du presbytère et de procéder à ces fins, à un emprunt de 735 335 \$;*
- règlement numéro 212-2015 : *Règlement aux fins de procéder au remplacement de la partie municipale des conduites permettant la desserte en égout sanitaire des immeubles situés respectivement aux 1300 à 1306, rue Notre-Dame et 141, rue de la Plage et de décréter, à ces fins, un emprunt de 102 465 \$;*

Que le maire et le trésorier soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville, les documents relatifs à cette fin.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2016-03-38

Autorisation de travaux et de paiement de divers projets

Il est proposé par monsieur Christian Goulet
Appuyé par madame Isabelle Charette

Que le conseil municipal autorise l'exécution des travaux décrits
à l'avis de changement suivant :

**Règlement 187-2013 - Travaux pour réfection et mise aux normes
du quai municipal**

Construction Jessiko inc.	Avenant 174	25 139,57 \$
---------------------------	-------------	--------------

Que le conseil autorise les paiements suivants dans le cadre des
travaux autorisés par différents règlements soit :

**Règlement 187-2013 - Travaux pour réfection et mise aux normes
du quai municipal**

Construction Jessiko inc.	Coupon 839	47 096,90 \$
Construction Jessiko inc.	Coupon 840	15 095,07 \$

**Règlement 196-2014 - Travaux de réfection majeure et de pavage
sur différentes rues et partie de rue**

Les Services EXP inc.	Coupon 849	402,72 \$
-----------------------	------------	-----------

**Règlement 197-2014 - Travaux d'aménagement d'un terrain de
soccer**

Beudoin Hurens	Coupon 841	1 708,82 \$
Les Entreprises C. Dubois inc.	Coupon 842	25 945,27 \$
Les Entreprises C. Dubois inc.	Coupon 843	33 671,35 \$
Les Services EXP inc.	Coupon 848	464,50 \$

**Règlement 200-2014 – Élaboration d'un plan d'intervention pour le
renouvellement des conduites d'eau potable, d'égout et des
chaussées**

Nordikeau inc.	Coupon 847	4 205,64 \$
----------------	------------	-------------

**Règlement 205-2015 - Achat et l'installation de divers instruments
de mesure et contrôle pour l'élaboration d'un plan d'intervention
de réduction des eaux parasitaires**

Postes Canada (visa)	Coupon 844	708,12 \$
----------------------	------------	-----------

**Règlement 211-2015 – Travaux de mise aux normes, de rénovation
et de réaménagement du presbytère**

Médias Transcontinental s.e.n.c.	Coupon 846	83,64 \$
----------------------------------	------------	----------

Règlement 212-2015 – Remplacement de la partie municipale des conduites d'égout sanitaire des immeubles situés aux 1300 à 1306 rue Notre-Dame et 141 rue de la Plage

Médias Transcontinental s.e.n.c.	Coupon 845	83,65 \$
----------------------------------	------------	----------

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

Autorisation de dépenses

Conformément aux dispositions de l'article 477.2 de la *Loi sur les cités et villes*, le trésorier dépose un rapport relatif aux autorisations des dépenses accordées par les fonctionnaires ou employés responsables d'activités budgétaires, pour la période du 26 janvier au 25 février 2016.

À ce point de l'ordre du jour, madame Lynda Pelletier, conseillère déclare qu'elle ne participera pas aux délibérations sur le prochain dossier, du fait qu'elle a un lien particulier avec un actionnaire d'une compagnie susceptible d'avoir un intérêt dans le prochain dossier ; donc elle se retire et s'abstient de voter.

2016-03-39

Autorisation de paiement - comptes à payer du mois de février 2016

Il est proposé par monsieur Christian Goulet
Appuyé par monsieur Gaétan Bérard

Que le conseil municipal autorise le paiement des déboursés du mois de février 2016 de la Ville de Lavaltrie, incluant les dépenses du fonds d'administration et les dépenses en immobilisation, le tout pour une somme de 1 031 011,25 \$, selon le rapport déposé par le Service des comptes payables (chèques numéros 322 et 323, 38846 à 38848, 38851 à 38947, 38949 à 39089 et 39092 à 39133) ;

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

À ce point de l'ordre du jour, madame la conseillère Lynda Pelletier réintègre son siège.

2016-03-40

Levée de l'assemblée

Il est proposé par monsieur Gaétan Bérard
Appuyé par madame Michele Dawe

Que l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h11.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

Jean Claude Gravel, maire

Madeleine Barbeau, greffière

Approbation, par le maire, des règlements et résolutions (art. 53 L.C.V.)

Je soussigné, Jean Claude Gravel, maire de la Ville de Lavaltrie approuve les règlements et résolutions du présent procès-verbal.

EN FOI DE QUOI, j'ai signé ce 8^e jour du mois de mars 2016.

Jean Claude Gravel, maire